

Paris, le 11 juillet 2018

LE SNCS-FSU ET LE SNESUP-FSU REMPORTENT LARGEMENT LES ÉLECTIONS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DANS LES CONSEILS SCIENTIFIQUES DES INSTITUTS DU CNRS DANS LES COLLÈGES CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Conseil scientifique du CNRS :

- **9 sièges des collèges chercheurs et enseignants-chercheurs : 5 SNCS/SNESUP-FSU**, 2 SGEN-CFDT, 2 sans étiquettes ;
- 2 sièges pour le collège des personnels ingénieurs et techniciens du CNRS et des autres établissements des autres organismes : 1 SGEN-CFDT, 1 SNTRS-CGT.

10 Conseils scientifiques d'instituts du CNRS :

- **90 sièges pour les collèges chercheurs et enseignants-chercheurs : 55 SNCS/SNESUP-FSU**, 13 SGEN-CFDT, 17 sans étiquette, 5 sièges non pourvus par manque de candidatures ;
- 30 sièges pour les collèges des personnels ingénieurs et techniciens du CNRS et des autres établissements des autres organismes : 10 SNTRS-CGT, 10 SGEN-CFDT, 8 SNPTES, 2 SUD-Recherche.

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU, premiers syndicats des chercheurs et des enseignants-chercheurs, considèrent que ces résultats reflètent l'action que leurs élus ont relayée dans les instances scientifiques du CNRS au cours des précédents mandats.

Ces résultats renforcent l'exigence d'un plan de création d'emplois scientifiques que le SNCS et le SNESUP portent ensemble depuis plusieurs années. Le SNCS et le SNESUP exigent que le gouvernement entende enfin leurs revendications pour mettre fin au déclin du système français d'enseignement supérieur et de recherche.

Le budget 2019 doit être enfin celui de la relance de l'investissement dans la recherche en France. Au CNRS, il doit permettre d'augmenter le nombre de recrutements bien au-delà du plancher de 300 chercheurs et 300 ingénieurs et techniciens de ces dernières années, cela au moment où le président du CNRS annonce un recrutement de seulement 250 chercheurs et 310 IT en 2019. Les élu.e.s SNCS-FSU et SNESUP-FSU dans les conseils scientifiques du CNRS sont engagé.e.s dès maintenant dans la bataille pour l'emploi scientifique.

Aujourd'hui, la recherche française décroche. Pour lui rendre les moyens de tenir son rang et de remplir son rôle, le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU exigent une programmation budgétaire qui débloque enfin les moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux :

- une loi de programmation de l'ESR, avec un budget en augmentation de 3 milliards d'euros par an pendant dix ans, pour atteindre 1 % du PIB pour la recherche publique, 2 % du PIB pour le service public de l'enseignement supérieur et 3 % pour la dépense totale en matière de R&D ;
- Un plan pluriannuel de l'emploi scientifique comportant un plan de création de 6 000 emplois statutaires par an pendant dix ans. ■

Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)